



## OFFRE D'EMPLOI

**Poste :** Gestionnaire régional ou gestionnaire régionale des Services de santé maternels et néonataux

**Ministère :** Santé

**Collectivité :** Cambridge Bay

**Référence :** 10-04-410-12KW

**Type d'emploi :** Poste à durée indéterminée

**Salaire :** 117 746 \$ à 133 647 \$ par année, 37,5 heures par semaine

**Prime de vie dans le Nord :** 20 891 \$ par année

**Syndicat :** Poste non syndiqué

**Logement :** Un logement subventionné est offert pour ce poste

**Date de clôture :** ouvert jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Ce concours est ouvert à toutes et à tous.

En 2023, le gouvernement du Nunavut a été nommé l'un des meilleurs employeurs en matière de diversité du Canada et l'un des employeurs canadiens de choix pour les jeunes et les personnes nouvellement diplômées. Quant à la population nunavoise, elle est en croissance exponentielle et compte parmi les plus jeunes du Canada. Le Nunavut est un territoire dynamique et vivant qui cherche toujours à s'embellir pour les générations futures. En tant que gouvernement, nous travaillons à renforcer notre modèle unique de gouvernance – qui intègre les valeurs sociétales inuites, favorise l'utilisation de l'inuktitut, est parvenu à assurer une bonne représentativité de ses citoyen(ne)s dans la fonction publique et collabore avec ses partenaires pour permettre au Nunavut de réaliser son potentiel. La personne retenue bénéficiera d'un salaire concurrentiel, d'assurances médicale et dentaire, d'un régime de retraite à prestations déterminées, d'une aide financière pour sa réinstallation et de possibilités de formation et d'avancement professionnel.

Relevant du directeur ou de la directrice des programmes de santé, le gestionnaire régional ou la gestionnaire régionale des Services de santé maternels et néonataux occupe des fonctions essentielles à la prestation efficace et continue des services de santé maternels et néonataux dans la région. Le ou la gestionnaire régional(e) a la responsabilité de veiller à ce qu'un calibre de soins élevés soit maintenu et fourni grâce à son évaluation permanente des normes et des lignes directrices et du respect de celles-ci.

Les principales responsabilités de la candidate ou du candidat retenu comprendront également ce qui suit :

- Leadership efficace dans la prestation des services de santé maternels et néonataux;
- Supervision des sages-femmes et d'autres membres de l'équipe des services de santé maternels et néonataux de la région;
- Formation et soutien des sages-femmes, du personnel soignant de la maternité et des infirmiers et infirmières communautaires prodiguant des soins prénataux ou postnataux aux femmes dans la région attribuée.

**Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à l'adresse [nunavutnurses@gov.nu.ca](mailto:nunavutnurses@gov.nu.ca). Veuillez inscrire la RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.**

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'*Accord sur le Nunavut* conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette condition ne s'applique que pour les postes exigeant une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Nunavut.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.
- Les personnes possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. À défaut de quoi leur candidature pourrait être rejetée.



**OFFRE D'EMPLOI**

Les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires à cet emploi s'acquiert habituellement par l'obtention d'un diplôme de sage-femme du Collège de l'Arctique du Nunavut et l'inscription auprès du Comité d'inscription des sages-femmes du Nunavut ou l'inscription à l'Association canadienne des sages-femmes ou à un organisme régissant la profession de sage-femme reconnu et au Comité d'inscription des sages-femmes du Nunavut ou par un diplôme du programme de reconnaissance des acquis et de l'éducation ou l'équivalent dans une province ou un territoire doté de lois sur la maïeutique et pouvant faire partie de l'Association canadienne des sages-femmes, et l'adhésion au Comité d'inscription des sages-femmes du Nunavut. Un minimum de cinq (5) ans d'expérience à temps plein à titre de sage-femme autorisée ayant acquis une expérience de travail en région éloignée et dans un contexte de travail interculturel combiné à deux (2) ans d'expérience en supervision est requis.

Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Aussi une vérification satisfaisante du casier judiciaire et de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables est requise.

Enfin, l'embauche pour ce poste est conditionnelle à la vaccination contre la COVID-19. Veuillez inclure dans votre dossier de candidature une preuve que vous remplissez cette condition.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'anglais et le français. Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre de ces langues. La maîtrise d'au moins deux langues officielles constitue un atout. Sont aussi considérées comme des atouts la connaissance des collectivités, de la culture, du rapport à la terre et du *qaujimajatuqangit* inuits de même que de l'inuktitut, ainsi qu'une expérience de travail dans un milieu interculturel nordique.

Une combinaison jugée acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en compte pour ce poste. Nous vous encourageons donc à postuler si vous possédez un bagage d'études ou d'expérience équivalent à la qualification décrite ci-dessus.

Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.

**Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitae par courriel à l'adresse [nunavutnurses@gov.nu.ca](mailto:nunavutnurses@gov.nu.ca). Veuillez inscrire la RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.**

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'*Accord sur le Nunavut* conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette condition ne s'applique que pour les postes exigeant une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Nunavut.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.
- Les personnes possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. À défaut de quoi leur candidature pourrait être rejetée.